

## ANNEXE I

## REGLEMENT D'EXAMEN

Nature des épreuves	Coef.	Durée
1ère série - EPREUVES PRATIQUES (a)		
1.1 --Préparation du support	2	1 h
1.2 - Emaillage de plaque	4	4 h à 6 h
1.3 - Emaillage de coupelle	4	4 h à 6 h
TOTAL ..... 10		
2ème série - EPREUVES ECRITES, GRAPHIQUES ET ORALES (b)		
2.1 - Expression française	2	1 h 30
2.2 - Mathématiques appliquées	1	1 h 30
2.3 - Dessin d'art appliqué	3	4 h
2.4 - Technologie et prévention des accidents	3	. soit 1 h . soit 0 h 15 (c)
2.5 - Economie familiale et sociale, législation du travail	1	0 h 15 (c)
TOTAL ..... 10		

(a) Pour l'ensemble des épreuves pratiques, une moyenne inférieure à 10/20 est éliminatoire

(b) Pour ces épreuves, la note zéro maintenue par le jury est éliminatoire

(c) Epreuve orale précédée d'une préparation de même durée

INSTRUCTIONS RELATIVES A LA NATURE ET AU DEROULEMENT DES EPREUVES

3

1ère SERIE - EPREUVES PRATIQUES

1.1 - PREPARATION DU SUPPORT

Sur feuille de cuivre rouge d'épaisseur 4/10 mm, le candidat devra tracer et découper une plaque de format 10 x 14 cm, la mettre en forme par repoussage ou martelage, la décaper, la sécher, la contre-émailler et émailler au fondant par la méthode sèche (tamis), la cuire.

Conditions pratiques requises :

- . un four pour trois candidats
- . bains d'acide prêts
- . fondants non lavés

1.2 - EMAILAGE DE PLAQUE

A partir d'un document graphique imposé, le candidat devra interpréter un motif en employant pour le tracé une couleur vitrifiable, fixer par cuisson, déposer les émaux à la spatule, appliquer à la demande des rehauts d'or et de blanc de Limoges, effectuer les cuissons successives jusqu'à finition.

1.3 - EMAILAGE DE COUPELLE

En vue de réaliser un motif sur une forme élémentaire de coupelle donnée ou à établir (diamètre 8 à 10 cm), le candidat devra préparer, contre-émailler, émailler au fondant en méthode sèche, mailonner à la demande, employer les émaux transparents déposés à la spatule et cuire.

2.1 - EXPRESSION FRANCAISE

L'épreuve porte sur un texte de 20 à 30 lignes, emprunté à un ouvrage français moderne, d'une langue et d'un style aisément accessibles et parfaitement corrects. Le texte doit être concret, les idées générales étant appuyées sur des faits ou illustrées par des exemples; il peut être accompagné de notes explicatives.

On choisira de préférence un texte évoquant une situation ou un problème de la vie moderne, en rapport avec les préoccupations et les intérêts personnels, sociaux, professionnels des candidats.

Elle comporte trois parties :

- a - le candidat doit résumer le texte ou en indiquer la composition ou simplement faire un inventaire du contenu, la nature de l'exercice demandé étant clairement précisée
- b - on pose deux ou trois questions portant sur le sens de mots ou d'expressions du texte, le but étant de vérifier si le candidat a une connaissance suffisante de la langue commune, s'il est capable de préciser le sens d'un mot usuel dans un contexte donné et de montrer par là qu'il comprend le texte qui lui est soumis
- c - on demande au candidat, en un développement complet et succinct, et éventuellement en lui posant une question précise, d'exprimer un jugement personnel et motivé sur tout ou partie du texte proposé

On accordera une importance particulière à la présentation du travail, à l'orthographe et à la correction, chaque commission d'examen établissant à cet égard le barème qui lui paraît convenable, compte tenu à la fois des possibilités des candidats et des exigences de leur destination professionnelle.

2.2 - MATHEMATIQUES APPLIQUEES

L'épreuve doit permettre de s'assurer

- d'une part que le candidat est apte à résoudre les problèmes essentiels qui se poseront à lui dans sa vie d'adulte
- d'autre part qu'il possède les notions essentielles pour répondre aux exigences de sa vie professionnelle.

Elle comporte :

- soit deux sujets au choix, l'un de mathématiques modernisées l'autre ne faisant appel qu'aux mathématiques traditionnelles, toute question purement théorique étant exclue
- soit un sujet unique dont les diverses parties sont suggérées par des situations de la vie courante, sociale ou professionnelle, et peuvent être résolues indifféremment par des méthodes modernes ou traditionnelles.

### 2.3 - DESSIN D'ART APPLIQUE

L'épreuve doit montrer que le candidat possède :

- . outre des qualités de sensibilité, les facultés d'observation, d'analyse et d'expression utiles à l'exercice du métier
- . la capacité d'analyser et comprendre les phénomènes plastiques (forme, matière, couleur) entrant en jeu dans la création et la fabrication d'un objet d'art
- . les notions suffisantes sur les arts et styles impliqués dans le métier.

Elle consistera :

- d'une part, en un travail d'organisation plastique d'éléments, impliquant l'adaptation d'un élément de décor donné à une surface imposée ou la recherche d'un décor simple à partir d'un document, et assorti d'une recherche d'accords colorés,
- d'autre part, en une interrogation sur l'Histoire de l'émaillerie d'art et de ses diverses applications, à partir d'un ou plusieurs documents, et pouvant comporter une analyse, un commentaire critique, une étude comparative, ou la reconnaissance et le classement d'éléments de style. Ce travail pourra être assorti de croquis ou schémas.

Chaque fois qu'il sera possible, les deux parties de l'épreuve seront liées.

### 2.4 - TECHNOLOGIE ET PREVENTION DES ACCIDENTS

L'épreuve pourra être organisée

- soit sous la forme écrite (durée 1 heure maximum)
- soit oralement (30 minutes dont 15 minutes de préparation)

Elle consiste en questions portant sur le programme de l'examen et concernant la technologie générale des métiers d'art du métal, la technologie de l'émaillage, l'hygiène et la sécurité du travail.

### 2.5 - ECONOMIE FAMILIALE ET SOCIALE - LEGISLATION DU TRAVAIL

L'épreuve porte sur les notions essentielles contenues dans le programme commun aux sections de préparation aux C.A.P.

Elle doit amener le candidat à réfléchir sur l'attitude à adopter devant une situation donnée concernant soit la vie professionnelle, soit le milieu économique et social.

Une question sera obligatoirement posée sur la législation du travail.